

Il y a 350 ans : la brasserie du Roy **Produire de la bière pour lutter contre l'ivrognerie!**

François Droüin

Numéro 134, été 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/88553ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

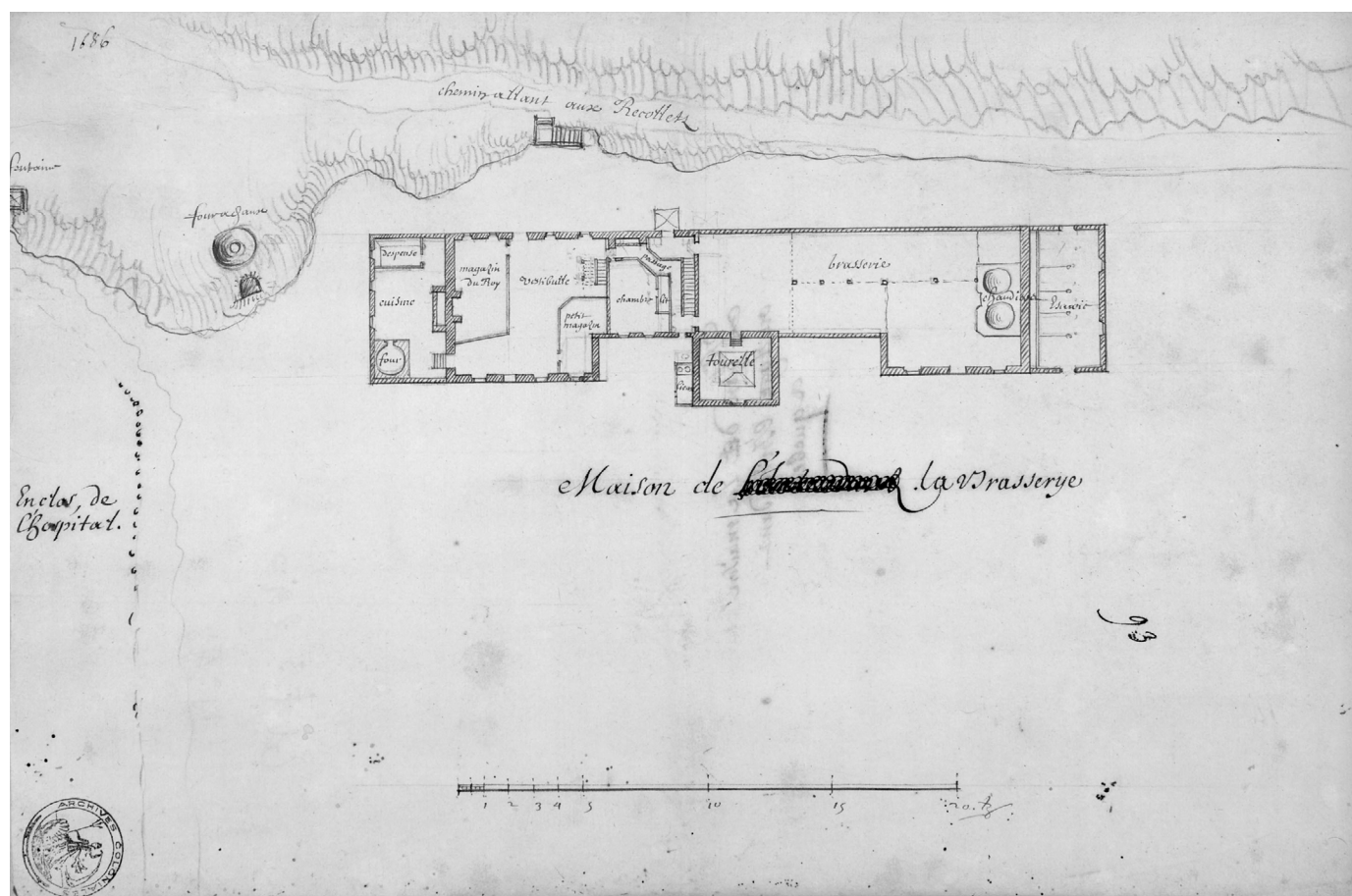
0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Droüin, F. (2018). Il y a 350 ans : la brasserie du Roy : produire de la bière pour lutter contre l'ivrognerie! *Cap-aux-Diamants*, (134), 58–59.



Maison de la brasserie. Extrait d'un plan manuscrit anonyme, au crayon et à la plume, 1686. (Coll. Bibliothèque et Archives Canada, M/350-Québec 1686).

IL Y A 350 ANS : LA BRASSERIE DU ROY PRODUIRE DE LA BIÈRE POUR LUTTER CONTRE L'IVROGNERIE!

Le 5 mars 1668, le Conseil souverain de la Nouvelle-France donne son appui à Jean Talon dans son projet d'exploiter une brasserie. L'importation d'alcool en Nouvelle-France est assujettie au « congé du Roy » administré par l'intendant et est limitée à 1 200 barriques par année, soit 800 de vin et 400 d'eau-de-vie. Dès 1666, Talon avait demandé et reçu du ministre Jean-Baptiste Colbert les deux « chaudières à Brasserie » expédiées dans la colonie à la demande du roi. Les notables, le gouverneur Augustin Saffray de Mézy en tête, et même le

clergé sont favorables à l'établissement d'une brasserie à Québec dont Talon s'était engagé à payer la construction. Pour ce faire, Talon devient propriétaire de terres à la Basse-Ville de Québec. Il acquiert en octobre 1668 de Guillemette Hébert, veuve de Guillaume Couillard, un premier terrain où sont construites sept imposantes voûtes. En 1669, cet espace est utilisé pour y élever un bâtiment d'environ 20 toises de long, soit tout près de 39 mètres. L'édifice est destiné à devenir la brasserie. Selon les travaux de l'archéologue Marcel Moussette, la

brasserie sera agrandie par la suite sans toutefois dépasser 23 toises. La production de la brasserie débute au printemps 1670. Dans l'esprit du commerce triangulaire qui caractérise les politiques coloniales françaises, Talon annonce au ministre Jean-Baptiste Colbert, en novembre 1671, qu'il peut fournir 2 000 barriques de bière pour les Antilles et la même quantité pour la consommation locale. L'entreprise a donc une capacité de production de 4 000 barriques par année, soit environ 800 000 litres de bière. Cette boisson au malt d'orge est

de bonne qualité, mais elle se vend chère selon les dires du gouverneur Louis de Buade, comte de Frontenac : « La bière qu'on y fait est très bonne et quand on la pourra faire à meilleur marché et qu'au lieu de £ 25 la barrique elle n'en vaudra que 15 ».

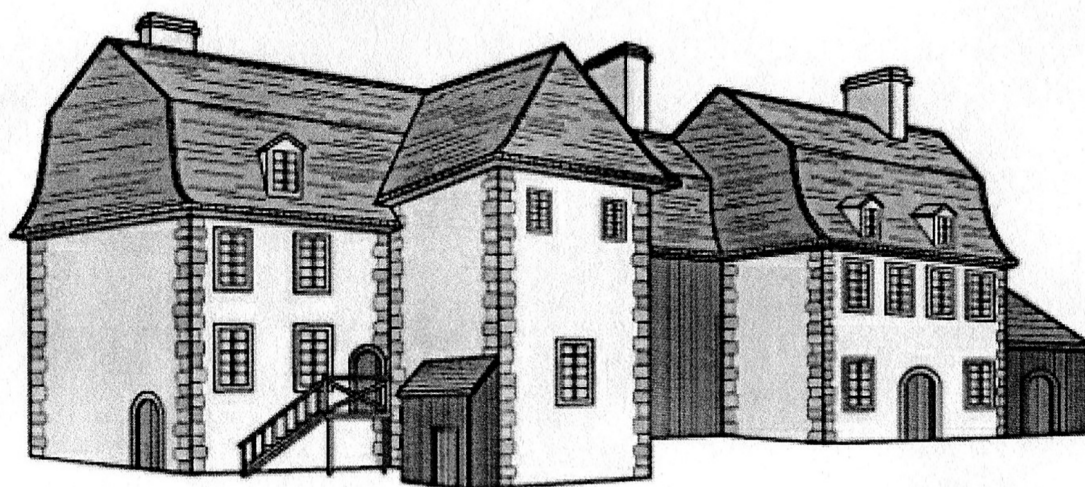
L'intendant Jean Talon veut développer le potentiel de la Nouvelle-France en diversifiant son économie et en limitant l'importation de vin et d'eau-de-vie, atteignant une valeur de 100 000 livres annuellement selon l'historien André Vachon. Dans le plan

jusqu'à la fermeture de la brasserie Dow en 1968.

Pourquoi la brasserie de Jean Talon cesse-t-elle ses activités? Dès 1927, Joseph-Noël Fauteux présente comme hasardeuse l'entreprise du premier intendant de la Nouvelle-France. Fortement concurrencée par la production domestique et produite grâce à un financement royal, la bière de Jean Talon peine à trouver la clientèle de l'habitant. Reprenant cet argumentaire économique, Marcel Moussette suggère de plus que la monumentale

Colbert partage cet avis. Ce dernier écrit que le « vice d'ivrognerie et les au[tr]es qui l'accompagnent souvent ne causeront pl[us] de scandale, ou du moins les occasions ne seront pl[us] si fréquentes p[ar] les qualitez froides de la bière dont les vapeurs ne font q[uasi] perdre l'usage de la raison »!

Talon parti, la brasserie périclité. Les pressions sont fortes pour permettre une plus grande circulation de l'alcool. M^{gr} François de Laval avait bien réussi, en 1663, à faire interdire la vente d'eau-de-vie aux Amérindiens impli-



Brasserie de Jean Talon (1668-1675). Illustration Paule Thibault. Contenu scientifique Daniel Simoneau. (Coll. Îlot des Palais, 2014).

de développement de Talon, la brasserie doit stimuler les cultures locales nécessaires à la production de la bière. L'intendant donne ainsi l'exemple et fait planter 6 000 perches de houblon dans sa terre des Îslets.

Pourtant, ce projet d'envergure cesse rapidement après le départ de Talon. En 1675, la brasserie est fermée et, en 1685, Talon vend le bâtiment à la couronne qui va y ériger une résidence pour les intendants de la Nouvelle-France. Vers 1875, le site retrouve sa vocation initiale avec la construction de bâtiments par la brasserie Boswell, en activité, après plusieurs fusions,

brasserie de Jean Talon servit à marquer le statut de l'intendant face au gouverneur et à l'évêque.

Récemment, sur sa page Facebook, la Société historique de Québec écrit que l'initiative de Talon avait comme objectif de mettre un frein à la trop grande consommation de vin et d'eau-de-vie qui nourrissait la débauche et l'ivrognerie. La SHQ reprend ici une thèse soutenue entre autres par André Vachon. Dans sa correspondance, Talon écrit que la brasserie est un moyen de lutter contre l'ivrognerie et d'instaurer un ordre social et moral meilleur. Les jésuites et le ministre

qués dans la traite des fourrures. Mais, dès 1668, Talon, autorise la reprise de ce commerce tout en interdisant aux Amérindiens de s'enivrer! L'affaire aboutit en 1678 lorsqu'une assemblée des vingt principaux habitants du pays, convoqués à la demande du roi, recommande que la vente d'alcool soit interdite dans les villages autochtones, mais permise partout ailleurs dans la colonie...

François Droüin